NOUVELLE RESTRUCTURATION DANS LES TRANSPORTS

Quatre groupes pour relancer le secteur

Une nouvelle organisation du secteur des transports verra le jour très prochainement, a-t-on appris de source sûre. Les initiateurs de cette restructuration ont mis en place quatre groupes, en l'occurrence les transports terrestres de voyageurs, maritimes et aériens et la SNTR.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Se trouvant actuellement au niveau du département des transports, la copie portant nouvelle restructuration du secteur des transports sera au centre de la prochaine réunion du Conseil des participations de l'Etat (CPE). Mais en attendant la réunion qui sera présidée par le Premier ministre, il est programmé avant la fin du mois en cours une autre réunion de tous les managers du secteur des transports sous l'égide du premier responsable du secteur.

La même source ajoute que cette réorganisation a été décidée par le gouvernement qui reste déterminé à maintenir l'investissement dans le secteur, avec 832,7 milliards de dinars (7,7 milliards d'euros) pour être affectés au ministère des Transports dans le cadre du nouveau plan de cinq ans (2015 – 2019). Mais en attendant la validation par le CPE de cette nouvelle réorganisation, il est attendu des différents groupes en charge de la gestion des portefeuilles des différentes entreprises de remettre à la tutelle des «rapports détaillés», portant notamment sur l'état des dettes des entreprises, qui englobe notamment les découverts bancaires et la situation fiscale.

C'est le cas particulièrement pour le groupe transport terrestre, ou la SGP FIBDER qui compte plaider auprès du CPE le rachat du découvert bancaire d'un montant de 4 980 millions DA et l'effacement de la dette fiscale (pénalités et majorations) d'un montant de 200 millions DA. Cela dit, il est important de rappeler que cette idée de reconfiguration du secteur des transports a vu le jour au lendemain du constat établi par le ministre M. Boudjemaa Talai, suite à la série de réunions tenues avec les responsables des compagnies publiques des transports aérien, maritime et terrestre, ainsi que les directeurs des transports des 48 wilayas. Selon lui, le «manque de coordination» entre les structures est la cause principale des problèmes que vit le secteur.

Le programme quinquennal 2015-2019 pour le secteur des transports prévoit, faut-il le rappeler, la poursuite du dédoublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares, la réalisation du port commercial de la région centre ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro. Concernant le transport maritime, on accorde une attention particulière pour le projet du futur port commercial de la région centre prévu entre les villes de Cherchell (Tipasa) et de Ténès (Chlef) dont le coût nécessite un investissement de près de 200 milliards DA.

Les financements pour la réalisation de cette infrastructure d'envergure, qui devra être réalisée en 3 étapes dans un délai de 10 ans, ne seront pas supportés par l'Etat. Une partie de ce budget concerne la réalisation de nouveaux projets alors que le reste sera affecté au titre des compléments d'autorisations de programmes pour certains projets ayant connu des modifications ou des extensions importantes durant leur réalisation, avait expliqué le ministre.

Pour rappel, depuis 2001, le secteur public marchand regroupé en une trentaine de SGP et d'entreprises publiques économiques (EPE) non affiliées, sous l'autorité du ministère en charge des participations de l'Etat, est régi par les dispositions de différents textes, notamment l'ordonnance 01-04. Ce n'est qu'à partir de l'année 2008, et sur résolution du Conseil des participations de l'Etat (CPE), qu'il avait été décidé que chaque ministre sectoriel concerné par l'activité de la SGP assure la présidence de son assemblée générale et le suivi du développement des entreprises en portefeuille.

C'est ainsi que le portefeuille du secteur public marchand a été ventilé entre différents ministères. Ce portefeuille est constitué de 18 SGP et de six EPE non affiliées dans le secteur de l'industrie, de trois SGP et de quatre EPE.

A. B.

SURABONDANCE CONTINUELLE DE L'OFFRE ET CONFLITS D'INTÉRÊTS ENTRE MEMBRES DE L'OPEP

Le pétrole à bas prix a encore de beaux jours devant lui

Les prix du pétrole ont augmenté, hier vendredi, en cours d'échanges européens, après une forte baisse la veille à un plus bas en près de 13 ans à New York. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 31,42 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,36 dollar par rapport à la clôture de jeudi.

Younès Djama- Alger (Le Soir) - Le cours du Brent était en effet tombé jeudi à 29,97 dollars, son niveau le plus faible en deux semaines et demie. Le 20 janvier, il était tombé à son plus bas niveau depuis début novembre 2003, à 27,10 dollars. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars prenait 1,13 dollar à 27,34 dollars. Le prix du WTI était tombé jeudi à 26,05 dollars, au plus bas depuis début mai 2003. «Les cours du brut étaient orientés à la hausse vendredi, grimpant d'environ 5%, alors que le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis a entretenu les spéculations sur une possible collaboration entre membres et non-membres de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pour réduire la production mondiale», ont commenté les analystes. Selon eux, malgré un retour des spéculations, une réduction effective de la production, en collaboration ou non, semble peu probable notamment car la Russie et l'Arabie Saoudite pompent actuellement à des niveaux presque record. Pour rappel, les cours du pétrole continuaient de se rapprocher de leurs plus bas niveaux depuis 2003 jeudi à l'ouverture new-yorkaise, plombés par la surabondance générale et une nouvelle chute des marchés mondiaux, dans laquelle la déprime de l'or noir joue elle-même un rôle. «Tant que l'économie va rester faible et la demande morose, le marché pétrolier restera à un bas niveau», analyse un expert. Les observateurs affirment qu'avec la surabondance continuelle de l'offre et les conflits d'intérêts entre membres de l'Opep, qui continuent à injecter des niveaux record de production sur le marché, le pétrole à bas prix risque d'avoir encore de beaux jours devant lui.

La production de schiste en chute de 500.000 barils par jour

Parallèlement, et comme conséquence de la chute du prix du pétrole, le secteur des énergies non conventionnelles américaines pourrait en subir le contrecoup. Si le cours mondial descend en dessous de la limite fatidique de 22 dollars, le marché du gaz de schiste sera confronté à des problèmes de rentabilité, préviennent des analystes. Les puits américains continueront toutefois à fonctionner et à être rentables, si le baril de Brent reste au-dessus de ce seuil. «22 dollars, c'est un seuil qu'il faut surveiller de près, selon Emmanuel Lechypre, éditorialiste de BFM TV. Prenons le Dakota, une grande région de production de schiste avec un million de barils par jour pour 10 000 puits ; le seuil de rentabilité de ces puits est à 22 dollars. Cela veut dire que tant que le baril de Brent reste sur les marchés au-dessus de 22 dollars, ces puits vont continuer à fonctionner». Le P-dg de Total Patrick Pouyanné a déclaré récemment que la production de pétrole de schiste était en chute depuis mars 2015, ayant diminué de 500.000 barils par jour.

Y. D.

ÉDUCATION NATIONALE

Des mesures pour «préserver» la crédibilité des examens officiels

Le secteur de Benghebrit se veut désormais plus rigoureux concernant l'organisation des examens de fin de cycle et les sanctions relatives aux tentatives de triche. Ainsi, plus intransigeant quant à l'octroi des diplômes certifiant du succès des candidats.

Naouel Boukir – Alger (Le Soir) - Lors de la conférence régionale des cadres de l'éducation des wilayas du centre organisée jeudi à Alger, la ministre de l'Education nationale est revenue sur une série de mesures qu'elle souhaiterait appliquer dès cette année scolaire afin de «préserver» la crédibilité des examens officiels.

Insistant spécialement sur celui du baccalauréat, Noria Benghebrit a parlé de «mesures rigoureuses» quant aux pénalités liées aux tentatives de triche ; si le fraudeur use notamment des «nouvelles technologies» lors de son épreuve. Les sanctions seront définitivement intransigeantes, pouvant aller jusqu'à cinq ans d'exclusion de l'examen du bac, a assuré la ministre. Dans le même sens, elle a rajouté que son département élabore actuellement une campagne de sensibilisation des élèves et des parents sur «les retombées» de ce genre de pratiques sur l'avenir scolaire, entre autres, des «tricheurs».

En l'occurrence, N.Benghebrit a rappelé pour la énième fois que les examens de rattrapage, prévus fin juin prochain, n'impliquent que les élèves des trois cycles dont la moyenne générale varie entre 4 et 4,99 sur 10 ou entre 9 et 9,99 sur 20. Ceci ne concernant évidemment pas les classes d'examens nationaux (5e, BEM et bac).

Néanmoins, la ministre, se voulant rassurante, a promis la réactivation du «dispositif de soutien pédagogique» dédié aux classes de terminale en leur offrant «également» la possibilité d'exploiter le site de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance.

Par ailleurs, afin d'assurer le bon déroulement des examens relatifs aux trois cycles, N. Benghebrit a souligné la nécessité de coordonner les procédures administratives (octroi des pièces d'identité numérique aux candidats se présentant au baccalauréat) avec le volet logistique. Tout en veillant au respect de ce qu'elle a qualifié de «règles de sécurité». Ceci, en vue de «garantir», encore une fois, «la crédibilité» de ces examens.

N. B.

POSTES OUVERTS AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

Benghebrit attend les précisions de la Fonction publique

La ministre a révélé jeudi, à l'occasion de la conférence régionale des cadres de wilayas du centre, que le concours de recrutement des enseignants est planifié pour la fin du mois de mars prochain. Par contre, la question relative au nombre de postes à pourvoir demeure toujours une interrogation. Puisque cela est du ressort de la direction de la Fonction publique, qui n'a toujours pas communiqué l'effectif et les nouvelles spécialités intégrées, selon Benghebrit. Ceci à quelques semaines du concours en question. Sachant que dans une déclaration antérieure, la ministre a annoncé que ce nombre ne sera pas «loin» de celui de l'année précédente, étant de 190 000 postes.

D'autre part, N. Benghebrit a rappelé que cette épreuve sera désormais fractionnée en deux parties, l'une étant écrite et l'autre orale.

N. B.